



**MINISTRE DES RELATIONS EXTERIEURES
ET DE LA COOPERATION INTERNATIONALE**



COMMUNIQUE DE PRESSE

Le 25 septembre 2015, il a été tenu à New York au siège des Nations Unies la 10^{ème} réunion extraordinaire du Comité Interministériel Régional de la Conférence Internationale sur la Région des Grands Lacs (CIRGL) en présence des partenaires de la CIRGL, en l'occurrence l'Union Africaine et le Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire Général des Nations Unies dans les Grands Lacs pour analyser entre autres, la situation politique et sécuritaire au Burundi.

La réunion a pris note de l'installation, à la suite des élections présidentielles du 21 juillet 2015, d'une nouvelle Assemblée Nationale, d'un nouveau Sénat et d'un nouveau Gouvernement. La réunion a salué également l'adoption d'un Décret portant création, mandat, composition, organisation et fonctionnement de la Commission Nationale du Dialogue Inter Burundais dont l'une des missions est de conduire le processus dans tout le pays et à tous les niveaux. De même, la réunion a encouragé la tenue d'un dialogue inclusif pour consolider la paix, la stabilité et le développement. A cet effet, ladite Commission a prêté serment le 23 octobre 2015 et est déjà à pied d'œuvre et s'entretiendra avec tous les Burundais y compris ceux qui sont dans la diaspora.

Le 20 octobre 2015, le Comité des Ministres de la Défense de la CIRGL réuni à Luanda en Angola a également salué et encouragé cet engagement visant la consolidation de la paix et la concorde nationale. Aujourd'hui, le Gouvernement du Burundi est en train de sécuriser tout le territoire national par, notamment, le désarmement de la population civile ; particulièrement le groupe insurrectionnel armé qui fait usage d'armes à feu contre les forces de l'ordre et des populations innocentes surtout dans quelques quartiers de la Mairie de Bujumbura. A cet effet, le Gouvernement du Burundi se réjouit de la présence des observateurs des droits de l'homme et des experts militaires de l'Union Africaine qui suivent les opérations de désarmement en cours.

Le Gouvernement du Burundi appelle la Communauté régionale et internationale, le Conseil de Sécurité des Nations Unies en particulier à le soutenir et l'accompagner dans cette opération qui se fait dans la transparence, le professionnalisme qui garantit la protection des vies humaines innocentes et le respect strict du droit humanitaire international.

Fait à Bujumbura, le 09 novembre 2015